



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la Recherche,
des Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Délibération de la Commission Recherche

N° 2019-CFR-036

Séance du 20 septembre 2019

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Amortissement d'un Microscope Electronique à Balayage sur 18 mois

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 21
Nombre de membres représentés : 6
Nombre de vote pour : 27
Nombre de vote contre : /
Nombre d'abstentions : /*

La Commission Recherche émet un avis favorable à un amortissement sur 18 mois du Microscope Electronique à Balayage (MEB) dans le cadre de la demande de financement régionale M2FART porté par l'UCCS.

Arras, le

Le Vice-Président Recherche



Éric MONFLIER

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr